



CÔTE D'IVOIRE :

L'AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES A TRAVERS LA FILIERE KARITE



Presentation

Le Karité (*Vitellariaparadoxa* de la famille des *Sapotaceae*) est un arbre fruitier à l'état sauvage qui pousse essentiellement en Afrique. Son aire de développement s'étend sur une superficie d'environ 5000 kilomètres couvrant 16 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le continent africain est aujourd'hui l'unique fournisseur mondial de produits dérivés du Karité et les principaux pays producteurs sont en Afrique de l'Ouest : Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria et Togo.

La Côte d'Ivoire, avec une production annuelle d'environ 40.000 tonnes d'amande, occupe le 5^{ème} (cinquième) rang mondial.

La particularité du karité est sa multifonctionnalité au niveau des usages. En effet, les différents éléments constituant l'arbre peuvent servir dans des domaines variés : Agroalimentaire, Artisanat, Bois énergie, Cosmétique, Culinaire, Pharmacopée, etc.

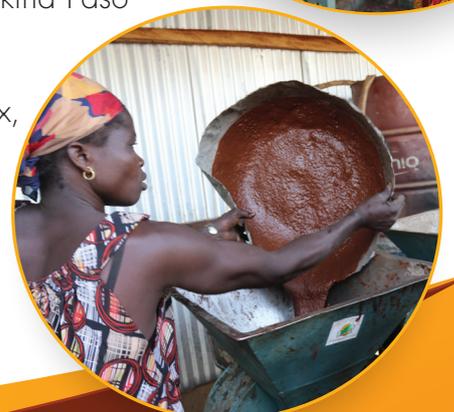
La professionnalisation de la filière, quasi exclusivement tenue par les femmes rurales, constitue un fort potentiel pour leur autonomisation.



Réalisations

Au regard de son importance pour l'autonomisation des femmes des régions productrices de karité, le FIRCA a entrepris, depuis l'exercice 2014, de contribuer à l'émergence d'une Filière Karité plus structurée et dynamique. En 2017 ONU FEMMES lui a emboité le pas à travers son programme AGRIFED. Leurs interventions ont porté sur les axes suivants :

- La professionnalisation de la filière à travers le soutien technique et financier du processus de mise en place de l'interprofession
- Le financement d'études clés portant sur l'état des lieux dans la filière karité et l'analyse du circuit de commercialisation
- La formation portant sur les bonnes pratiques agricoles en matière de production, transformation et commercialisation
- Le renforcement des capacités des groupements de femmes productrices de beurre de karité des régions du Gontougo, Boukani et Poro
- La diffusion de technologies de production provenant du Burkina Faso
- Le financement d'un projet d'amélioration variétale du karité
- L'appui à la diversification des produits dérivés : savon, bijoux, cosmétique, décoration, etc.
- Le soutien aux actions marketing pour l'accès au marché national et international : identité visuelle, événementiel, etc.
- L'appui au processus de certification du beurre de karité.



Enjeux



- **L'enjeu majeur est l'autonomisation massive et durable des femmes et des jeunes filles des zones rurales : environ 12 000 femmes constituent 90% des acteurs de la Filière Karité.**
- La résilience face aux changements climatiques : la domestication s'impose comme l'une des meilleures alternatives pour assurer la durabilité de l'approvisionnement, notamment via l'accès et le contrôle du foncier par les femmes.
- L'exercice d'un leadership des femmes dans les communautés rurales dans une logique de partenariat femmes-hommes.
- Le contrôle de la Filière Karité par les femmes.
- L'amélioration de la productivité : avec un potentiel de production estimé à 150 000 tonnes par an, cette filière a de belles perspectives.

Défis

On peut situer les défis de la filière à cinq niveaux :

- **Au niveau de la production**

- Assurer le maintien des parcs à bois existant
- Faciliter l'accès et le contrôle du foncier par les femmes
- Parvenir à la domestication de l'espèce et créer des parcs à bois pour assurer la durabilité de l'approvisionnement

- **Au niveau de la transformation**

- Parvenir à la modernisation de toute la chaîne de transformation pour réduire la pénibilité du travail des femmes
- Accroître les rendements de transformation
- Assurer un meilleur stockage et emballage des produits

- **Au niveau de la commercialisation**

- Développer un circuit professionnel de commercialisation national, régional et international
- Créer un label « Made in Côte d'Ivoire » pour donner une plus-value aux produits nationaux

- **Au niveau de la structuration**

- Professionnaliser la filière et assurer son contrôle par les femmes

- **Au niveau de la mobilisation des ressources**

- Mobiliser des ressources auprès des Partenaires Techniques et Financiers
- Mobiliser les ressources internes de la Filière Karité et assurer une bonne gestion





Le FIRCA a formulé, en accord avec les acteurs de la Filière Karité, un programme articulé autour de 4 axes : l'amélioration de la production, l'amélioration du niveau de transformation des produits de la filière, l'amélioration de la commercialisation des produits de la filière et l'amélioration de l'organisation des actrices de la filière.

Ce programme est en lien avec AGRIFED, le programme d'autonomisation des femmes par une agriculture résiliente face aux changements climatiques, initié par ONU FEMMES.

Programme d'appui à l'autonomisation des femmes rurales à travers la Filière Karité

EFFET	EXTRANT	PROJETS
La production du karité est améliorée »	La performance du système de production est améliorée	<p>APPUI A L'AMELIORATION DU MATERIEL VEGETAL</p> <p>APPUI A LA GESTION ET A LA PROTECTION DES PARCS NATURELS A KARITE</p>
	La qualité des noix du karité est améliorée	APPUI A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA NOIX DU KARITE
Le niveau de transformation des produits de la Filière Karité est amélioré	Les capacités techniques des transformatrices/ transformateurs sont améliorées	APPUI A L'AMELIORATION DES CAPACITES TECHNIQUES DES TRANSFORMATRICES/ TRANSFORMATEURS
	L'approvisionnement en matières premières est assuré	APPUI A L'AMELIORATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN MATIERES PREMIERES
La commercialisation des produits du karité est améliorée	Le système de commercialisation des produits du karité est amélioré	APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME DE COMMERCIALISATION
	Les produits du karité mis en vente sont conformes aux normes de qualité requises	APPUI A LA VULGARISATION DES NORMES DE QUALITE
L'organisation des acteurs de la Filière Karité est améliorée	La structuration de la filière est améliorée	APPUI A LA STRUCTURATION DE LA FILIERE
	La viabilité économique des coopératives est améliorée	APPUI AUX CAPACITES ECONOMIQUES DES OPA

